

Bonne Année 1996



## C'était Hier

RESTITION DE NOTRE ARMOIRIE 1900

Séance du 4 Novembre  
à 2 heures du soir

Armoiries de la commune d'Asnières sur Oise. Confection  
d'un sceau pour tous les usages de droit.

Le Maire expose que lorsque en 1223 le roi Louis VIII dota les habitants d'Asnières d'une Charte de Franchise, il attribua à la Commune des armoiries qui sur le sceau pendant aux comptes de recette et de dépenses de 1259 et de 1260, conservés aux archives nationales, représentent le maire royal debout vêtu d'une robe et d'un manteau tenant de la main droite le bâton fleur de lys et de la main senestre une fleur de lys accosté de deux ânes passants.

Que ce sceau qui entoure la devise : *Sigill Commune d'Asnières appartient exclusivement à cette commune ainsi qu'il est reconnu par tous les historiens et les sigillographes :*

Que néanmoins la commune d'Asnières (Seine) a été sur le point de s'en emparer mais que par suite de nos réclamations elle s'est désistée par une délibération spéciale et a reconnu notre bon droit.

Qu'il importe pour affirmer et constater l'ancienneté de notre histoire et de nos libertés communales de mettre constamment sous les yeux de tous le signe extérieur le plus ancien que nous possédions de notre existence municipale.

Qu'ainsi, il ne saura être mis en doute que notre village antérieurement à la plupart des grandes villes a joui de ses franchises, a eu ses maires, ses jurés et exercé ses droits de haute et basse justice.

En conséquence le Maire propose que pour tous les usages de droit la mairie reprenne et remette en usage le sceau dont elle s'est servie sans interruption de 1223 à 1792; que d'après une empreinte authentique délivrée à ce dessein par l'administration des archives nationales, il soit confectionné un sceau qui entouré de la légende : *Commune d'Asnières sur Oise, Seine et Oise* sera désormais le sceau authentique de la commune.

Que le papier municipal sera timbré des mêmes armoiries au bas desquelles sera placée cette devise *Charte de Franchise 1223*; que à cet effet sera demandée l'autorisation préfectorale et qu'ensuite communication du présent sera donné aux diverses communes de France portant le même nom.

Le Conseil délibère :

La Commune d'Asnières reprend pour tous les usages de droit les armoiries qui lui ont été concédées en 1223 par le roi Louis VIII. Le Maire est chargé de se pourvoir par devant les autorités compétentes à l'effet de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an sus dits.

## Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette fin d'année 1995 ma pensée émue va vers celles et ceux qui nous ont quitté, ont perdu un être cher, rencontré des difficultés, le chômage, la maladie.

Les traditionnelles fêtes de Noël et de Nouvel An auront été, je l'espère, l'occasion de retrouver bonheur et joie en famille et entre amis.

L'année 1996 qui s'ouvre devant nous, que nous voulons placée sous le signe de la réconciliation et d'adhésion à notre projet, voulant être les élus de tous les Asniérois, sera je l'espère pauvre de malheur et de tristesse mais riche d'espoir, de bonheur et de bonne santé.

A vous tous Asniéroises et Asniérois, nous présentons, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Claude KRIEGUER.

## Dans ce numéro

Edito .....	p 1
Un peu d'histoire .....	p 1
Décisions du Conseil .....	p 2
Environnement .....	p 3
Vie communale .....	p 4
Le Coin des Associations .....	p 6
Annonces .....	p 8
Vie Pratique .....	p 9
Finances .....	p 10

## Travaux

Pour ne pas perdre le bénéfice des subventions qui ont été notifiées à la commune en mars et juillet 1994, et aussi parce qu'il y a urgence ou nécessité à les exécuter, nous allons réaliser les travaux de voirie suivants :

Suite aux dégâts des inondations 93/94, des études avaient été faites pour la remise en état des chemins de la Gueule à vaches et des Ajeux.

Nous avons demandé que soit également étudiée une meilleure évacuation des eaux et qu'une réponse soit donnée au problème de sécurité que pose le fossé chemin de la Gueule à vaches. Pour le résoudre, il sera effectué le busage du fossé le long de la partie urbanisée, un recalibrage à la suite jusqu'au branchement au réseau "Eaux Pluviales".

Chemin des Ajeux : remise en état, réfection de la chaussée et création d'un parking à hauteur du cimetière. Cette partie de voie a été de nouveau dégradée lors des violents orages de juillet dernier et impose des travaux qui dépassent une simple réfection sommaire.



## TRASSER

Dans sa séance du 27 octobre 1995, le Conseil Municipal a décidé le transfert de ce programme prévu initialement au lotissement des Tilleuls.

La rue de Toutedeville, en fort mauvais état, empruntée par un grand nombre d'Asniérois a été choisie, pour réfection de la chaussée et des trottoirs.

Télécom se propose d'enfouir leur ligne téléphonique côté pair de la rue.



## Parc de Toutedeville

Les travaux d'aménagement du parc pour 2047000F réalisés par le S.I.V.O.M ont été réceptionnés le 10 novembre 1995.

Les Membres du S.I.V.O.M d'Asnières ont demandé, pour des raisons de sécurité, l'élargissement du virage côté Asnières à l'entrée de la rue des Gourdeaux et le prolongement du trottoir.

Le Parc déjà visité et emprunté par le public n'est pas encore ouvert officiellement mais le sera prochainement.

Un arrêté de règlement sera pris par les Maires des Communes d'Asnières et de Viarmes.

## Classe de neige

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire la classe de neige pour les enfants de CM2. Cette année, 31 élèves se rendront à Serre-Chevalier du 8 au 24 janvier 1996.

La participation des parents s'élève à 2526 F/enfant, l'autre moitié étant prise en compte par la commune.

Le Conseil Municipal a fixé l'indemnité de l'instituteur à 2000 F, celle de l'animateur à 6227,10 F et la régie à 4500 F. Le voyage s'effectuera en train sous réserve que l'opération VIGIPIRATE soit arrêtée. Dans le cas contraire, les enfants seraient transportés en car après une nouvelle délibération du Conseil Municipal.



## Reprise des concessions ...

Cette procédure s'ouvre au cimetière de Baillon où le 27 décembre 1995, les descendants ou successeurs des défunts, dont les noms figurent à l'entrée du cimetière, ont été invités à assister à l'établissement d'un procès verbal constatant l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions dont ils sont les "héritiers".

Durant 3 ans, toute personne concernée pourra confirmer l'abandon de la concession ou exécuter les travaux de restauration et d'entretien.

A l'issue de la procédure, le Conseil Municipal sera amené à prendre une délibération de reprise des concessions abandonnées.

## Le cheval et l'âne



Le Conseil Municipal a décidé de vendre le cheval Amistoso à Blanche SALDANA en raison de l'attachement qu'elle porte à l'animal.

Le cheval étant souffrant, il n'aurait pas été souhaitable qu'on le sépare de

celle qui s'en est toujours occupé, ni de l'âne. Celui-ci ayant été offert à la commune, il n'a pas été vendu mais simplement offert à Blanche.

Le Conseil Municipal a, à la majorité, cédé le cheval pour une somme de 5000 F et la selle et la clôture électrique pour 2000 F.



# Plan d'aménagement d'équipement lotissements du carrefour de la Seigneurie et Grande Rue



Les deux refus de l'ancien Maire de lotir 3 et 5 lots, permis par le P.O.S. et objet d'un recours gracieux puis d'un recours contentieux par le Préfet auprès du Tribunal Administratif contre la Commune d'Asnières-sur-Oise, ont été rapportés.

Le pétitionnaire avait de son côté engagé, contre la Commune d'Asnières-sur-Oise, une procédure auprès de ce même Tribunal Administratif et demandait 500 000 F de dommages et intérêts.

Après étude du projet avec le pétitionnaire, Claude Krieguer, Maire, lui a demandé pour des raisons pratiques et de sécurité d'inclure dans son programme et à sa charge des équipements paysagers de stationnement.

Ce seront donc 3 et 5 places de stationnement paysagées qui seront créées et financées par l'aménageur.

## Les fleurs arrivent ...

**Nous avons promis que le village se fleurirait.**



La Mairie, les monuments aux Morts, le carrefour de la rue de Tuteville et de la grande rue ont été fleuris.

Ce n'est pas tout.

L'angle de la rue de Noisy et de la ruelle St Laurent a été aménagé avec des fleurs, des arbustes, des rondins de bois, un banc et une table en pierre.

Grâce à l'imagination du personnel technique et au bois offert par Mr Chabani, nous travaillons à embellir notre environnement à moindre coût.

Ce n'est qu'un début prometteur ! Nous continuerons et merci encore à tous.

## Terrains Camus

Le propriétaire des terrains mis en réservation d'équipements publics au P.O.S a adressé à la Commune d'Asnières une mise en demeure d'acquiescer les deux parcelles au prix de 670 000 F majoré d'une indemnité de réemploi de 90 000 F.

La réservation de ces deux parcelles au P.O.S était initialement prévue pour la construction d'un pavillon à "caractère social" traversé par un porche et la création d'un mail pour rejoindre depuis la Grande Rue le Parc de Tuteville.

Le code de l'urbanisme permet au propriétaire dans le délai d'un an d'obliger la collectivité à acquiescer ces terrains.

Par délibération, l'ancien Conseil Municipal avait autorisé le Maire à procéder à l'acquisition d'une parcelle sans qu'une suite ait été donnée.

Ces acquisitions n'étant pas placées dans le rang des priorités il sera, sous réserve du jugement rendu par le juge de l'expropriation et après décision du Conseil Municipal, procédé à la levée de cette réservation. Malgré l'avis défavorable émis par le Juge de l'expropriation à l'issue de l'audience du 5 décembre 1995 nous recherchons une solution pour sortir de cette impasse. Si cette acquisition inopportune nous était imposée, elle hypothéquerait gravement d'autres projets impérieux (achat et restructuration de la zone Vulli, aide à la réalisation de logements sociaux, travaux de voirie). Aussi le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 décembre 1995 a, par simple délibération, sans enquête publique, décidé de lever la réserve et opposé l'arrêt du 14 juin 1989 de la 3<sup>ème</sup> Chambre Civile de la Cour de Cassation au propriétaire et au Juge.



## Les sentes ...

**A la grande joie des promeneurs**

Conformément à nos engagements un engin de débroussaillage a retracé certaines sentes devenues impraticables. Les travaux de finition qui seront réalisés par le personnel communal sont programmés au début de l'année 1996.

## Elagage

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

**Nous appelons au respect de ces règles pour la sécurité, le confort et le cadre de vie de chacun.**

## Conteneurs de récupération

### PAPIER

Deux conteneurs à papiers sont installés l'un à Baillon près de l'école et l'autre sur la place devant le stade de football d'Asnières.

### VERRES

Pour des raisons de sécurité les conteneurs installés face à Franprix seront déplacés sur le terrain communal voisin.

Il est demandé aux utilisateurs, lorsque ces derniers sont pleins, de ne pas les entreposer à l'extérieur mais de surseoir au dépôt.

Notre  
Environnement



## Fêtes de St Martin



Au soir du 10 novembre, petits et grands Asniérois ont participé à la fête de la Saint-Martin.

L'âne de ce dernier, représenté par Bilboquet, s'étant perdu, les enfants partirent à sa recherche dans le parc de Toutedville se guidant grâce à la lumière de leurs lanternes.

Lorsqu'il fut retrouvé, Saint-Martin lui offrit quelques carottes et mille caresses, et invita tous les participants au Café du village où il distribua, en guise de remerciements, des petits pains aux raisins accompagnés de chocolat bien chaud.

Merci à l'Association des Dunkerquois de Paris de nous avoir fait découvrir cette sympathique tradition.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Certains enfants de l'école de Baillon accompagnés de leur directrice ont participé à la cérémonie et ont déposé une gerbe sur la tombe de Mr Sauvage.

Dans son discours au monument aux morts d'Asnières, Mr le Maire a insisté sur la fragilité de la paix en Europe et sur le rôle prépondérant des jeunes pour construire une Europe fraternelle sans oublier les millions de victimes tombées au champ d'honneur du Chemin des Dames.



## Mairie Annexe de Baillon

A partir du mois de février prochain, la Mairie Annexe de Baillon sera ouverte tous les mercredis de 14h à 17h pour vous permettre d'effectuer, sans déplacement, toute démarche administrative.

Vous pourrez :

- y retirer les formulaires dont vous auriez besoin,
- obtenir fiches d'état-civil, copies conformes, etc...
- y déposer vos demandes de carte d'identité, passeport, cartes grises, permis de construire...

A partir de mars 1996, les jour et heure de cette permanence seront éventuellement modifiés en fonction des suggestions que vous voudrez bien nous soumettre pour un choix plus adapté à vos disponibilités.

## Arrivée du nouveau Secrétaire général

Hervé Pellin, actuel Secrétaire Général Adjoint de la Commune de Saint Brice Sous-Fôret, prendra ses nouvelles fonctions à Asnières-sur-Oise le 16 janvier 1996.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite dans sa nouvelle mission de collaboration au service de l'intérêt général d'Asnières.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

## Départ de Blanche Saldana ... Policier Municipal

Non! ce n'est pas le Maire qui a mis fin au contrat de travail de Blanche Saldana.

Au contraire, c'est grâce à la nouvelle équipe que Blanche Saldana a été remboursée des frais qu'elle exposait pour la garde du cheval pendant ses congés.

Blanche Saldana, à la recherche d'une mutation depuis plus d'un an a décidé, devant des promesses de l'ancienne municipalité non tenues, le choix du nouveau Conseil Municipal de ne pas développer la police montée, la possibilité pour elle de se rapprocher des siens, d'accepter la proposition d'une commune dans sa région d'origine.



Le Conseil Municipal remercie Blanche Saldana des services qu'elle a rendus et lui souhaite les meilleures chances de réussite dans ses nouvelles fonctions.

# Communale



## Commission Jeunesse et Sports

La commission étudie 4 projets :

Ancienne école rue du Crocq : l'équipement du plateau EPS consistant en l'implantation de poteaux de basket.  
Au Bois Bonnet à Baillon : l'installation de poteaux de basket et d'une table de ping-pong .  
Ces installations seront gratuites et en libre accès.

## Le cirque chez nous ...

Sur une idée originale du comité des fêtes le 15 décembre nos chères têtes blondes ont retrouvé la tradition du cirque à Asnières.

Sous un chapiteau de 500 places tous se pressaient parents, accompagnateurs, enfants pour le voir, lui parler et recevoir des friandises. **Oui ! Vous avez deviné, le Père Noël était de la fête.** Le cirque **Moreno** proposa ensuite une cascade de numéros très professionnels; les tigres de Sibérie, les clowns, les chiens savants, les magiciens, les colombes, qui déclenchèrent une participation active et enthousiaste de tous.



La mise en place d'une navette par la mairie a permis une large participation des parents, des enfants et des instituteurs de Baillon.

Merci aux organisateurs et aux participants pour ce moment magique et inoubliable.



## suivi du marché gourmand ...

Dès le 15 décembre 1995 à 17 heures tout était prêt pour accueillir la quarantaine d'exposants.

Malheureusement les embouteillages parisiens entravèrent l'arrivée de certains qui ne prirent place que le samedi 16 au matin. Malgré la conjoncture du moment, le marché représentant les régions d'Auvergne, de Sologne, de Savoie, de Bourgogne, de Bretagne, etc... offrit des produits de qualité appréciés de nombreux clients et donna pleine satisfaction à nos habitants.

Nous espérons que l'année prochaine ces spécialistes de la gastronomie seront à notre rendez-vous.



En association avec les Troglodytes, création d'un espace jeunes (maison de quartier) où tous les jeunes pourront se retrouver et création d'un club informatique ouvert à tous dès 4 ans moyennant une petite participation.

La commission étudiera tout projet qu'on lui soumettra avec la ou les personnes intéressées.

## des personnalités ... Mercredi 13 décembre 1995 une date historique à Asnières-sur-Oise

Cinquante-deux délégations étrangères conduites par Monsieur le Ministre des affaires étrangères Monsieur de Charette se sont réunies afin de préparer le traité de paix de Dayton, avant sa signature au Palais de l'Élysée. Monsieur le Maire a été interviewé par la presse écrite et télévisée et leur a déclaré qu'il était très honoré que cet événement se soit déroulé sur notre commune tout en formant des vœux pour que l'application de ces accords permettent une paix durable en ex Yougoslavie. Monsieur Krieguer a également rappelé le bilan lourd de ces affrontements pour les militaires français de la force " pronu " qui ont donné leur vie, pour garantir la sécurité des hommes et des femmes de ce pays.



## et le père Noël ...

Il était là, aussi pour nos petites têtes blondes.

Toujours impressionnées par ce personnage de légende.

A l'année prochaine.



## Une soirée réussie

Le comité des fêtes a organisé le soir du 11 novembre une soirée "Cassoulet"; 120 personnes y ont participé.

Le Cassoulet, qui a obtenu le succès qu'il méritait, avait été préparé par J.P. SPECQUE, et servi par les membres du comité des fêtes. Les convives dansèrent tard dans la nuit sous les accords "endiablés" de l'orchestre "CABARET 2000".

Remercions les membres du comité des fêtes qui se dépensent sans compter pour animer notre village.



gé de l'animation de cette journée. L'ambiance était "chaude", les succès, nouveaux et anciens furent repris en coeur par l'assistance. Chants et danses furent au programme de cette belle journée. Messieurs DUPRE et STENDEL nous ont fait découvrir leur talent de chanteurs. Monsieur Le Maire, sollicité par l'assistance a joué de la guitare et chanté des chansons. Nos anciens nous ont donné ce jour là un bel exemple de vitalité. Avant de se quitter, les participants à cette fête et les membres du C.C.A.S. se sont promis de se retrouver l'année prochaine. Les membres du C.C.A.S., aidés par des bénévoles, ont oeuvré pour la réussite de cette journée. Ils doivent ici être remerciés.

# Le Coin des

## Quel dimanche ...

### Nos anciens passent une bonne journée

Le dimanche 10 décembre 95, le C.C.A.S. organisait le repas des anciens au Foyer Polyvalent.

Les participants furent nombreux. Pas moins de 70 personnes répondirent à l'invitation de la Municipalité. Le repas préparé avec soin par Monsieur FLAMANT fût apprécié à sa juste valeur.

Mr Albert GEMA, Asniérois bien connu, avait été chargé de l'animation de cette journée. L'ambiance était "chaude", les succès, nouveaux



## A.R.E.S.

ASNIERES /OISE a ouvert les portes de son foyer polyvalent à l'Association **A R E S**, dont la Compagnie LIBERTANGO et son cours de danses dites "RETRO" a déjà fait ses preuves.

**A R E S** comme :

**ATELIER**, parce que ce mot est évocateur de la volonté d'une formation structurée mais enrichie de créativité personnelle,

**RECHERCHE**, parce que la vie doit être foreuse de nos potentialités et de notre raison d'être,

**EXPRESSION**, parce que la joie de vivre ne prend toute sa force et sa valeur que si elle s'extériorise à travers sa personnalité et pour les autres,

**SOI**, parce qu'exister c'est avant tout se trouver dans sa seule vérité.

Outre les cours de danse pour adultes et enfants, d'autres propositions d'activités (art thérapie, astrologie, communication, etc.) élargiront bientôt cette démarche vers un plus et un mieux, symbolisés par ARES, dieu grec de la guerre.....contre l'inertie, l'ennui, la non-vie.

Bienvenue.

## Le Foot à l'honneur



### Une première à Asnières

A la suite des excellents résultats obtenus cette saison

Monsieur le Président Bacquet, les entraîneurs et dirigeants des équipes de l'O.V.A. ont été reçus le 29 septembre 1995 en mairie au cours d'une réception amicale.

Il faut souligner le dévouement, l'enthousiasme, des dirigeants sans qui rien de tout cela ne serait possible. N'oublions pas que ce club



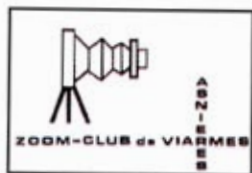
compte désormais près de 300 licenciés avec des équipes de poussins de pupilles de minimes de juniors de seniors et de vétérans

# Associations

## Zoom Club

Le ZOOM-CLUB de VIARMES/ASNIERES organise en MARS/AVRIL 1996 son concours photos annuel. Celui-ci sera suivi d'une exposition gratuite des photos. Les thèmes de 1996 sont les suivants :

- L'OMBRE Noir & Blanc et Couleur
- L'ARBRE Couleur
- LE RIRE ET L'ENFANT Couleur
- FORMES GEOMETRIQUES Couleur



La participation est ouverte à chaque habitant d'Asnières sur Oise et de Baillon.

Renseignements et règlement au 30.35.80.81

## Bibliothèque

La bibliothèque continue son activité sous la présidence de Mme Grimoux qui assure, depuis plusieurs années, les permanences du mercredi après-midi.

Heures d'ouverture :

mercredi matin de 10 à 11 heures (Mme Neveu)

mercredi après-midi de 15 à 17 heures (Mme Grimoux)

samedi matin de 11 à 12h30 (Mr Especel)

Nous entreprenons des démarches pour faire partie des bibliothèques relais du département. Nous pourrions ainsi offrir un plus large éventail de livres, B.D, ouvrages spécialisés.

Faites nous connaître vos besoins, nous ferons l'impossible pour vous satisfaire.

## Nos cheveux Blancs

Cette année, plus de 200 repas de Noël, sous forme de colis, ont été offerts aux personnes âgées de 65 ans et plus, afin de leur permettre de passer un agréable moment en cette période de fêtes. Bon nombre d'entre eux "les plus vaillants" se sont rendus en mairie pour y retirer leur colis. Pour les autres, une distribution à domicile a été organisée.

Notons également que nos anciens hospitalisés ont reçu la visite d'un ou plusieurs membres du CCAS venus leur apporter un paquet de friandises et un peu de réconfort.



## Un dernier merci ...

### Le comité des cheveux blancs est orphelin

C'est avec tristesse qu'il y a quelques semaines nous avons appris le décès de Madame LARRUE.

La municipalité souhaite rendre hommage à son action bénévole au sein du Comité des Cheveux Blancs et adresse toute sa sympathie à sa famille et à ses amis.

Sa succession sera difficile tant Madame LARRUE était dévouée pour cette association.

~ Comité des Cheveux Blancs ~  
Notre présidente, Madame Larrue, nous a quitté le sept novembre dernier, c'est pour tous ses amis du Comité une grande douleur.  
Madame Larrue est entrée au bureau du Comité en 1977 et a été élue présidente en 1978. Depuis ce moment, avec dynamisme et dévouement, elle a redonné un nouvel essor au Comité.  
Souvent - sous les ventes-expositions, les repas et goûters, les sorties au théâtre, les voyages, souvent en bord de mer, toujours joyeux et appréciés des personnes présentes; les participations aux fêtes de la St Jean et l'organisation de brocantes au foyer.

Comme chaque année, une assemblée générale désignera un nouveau bureau et élira un(e) président ou présidente. Vous serez informés par voie d'affichage.

Cette fin d'année ne verra pas notre goûter habituel de Noël mais nous organiserons en janvier un goûter auquel vous êtes tous conviés.

Le club est ouvert au foyer polyvalent pour tous, les jeudis de 13h30 à 16h30, venez nous rejoindre pour passer au gré de votre fantaisie, un bon moment.

LA SECRÉTAIRE G. DEFRAÏCE



## Médailles d'honneur du Travail

### Médaille d'argent

Madame Marie-Noëlle FRANCK  
Monsieur Jean Marie HOUBRON  
Madame Pascale LECOMTE  
Madame Marie Régine LIENARD

### Médaille de vermeil

Monsieur Hervé BOCQUAIRE  
Monsieur Jean-Marie HOUBRON  
Monsieur Bernard PLOMP  
Monsieur Pierre BLONDEAU  
Monsieur Christian CHAILLOU  
Madame Claudine DI RIENZO  
Madame Gisèle DOUCE  
Monsieur Jean PERIER

### Médaille d'or

Monsieur Bernard BELFY

## Médailles d'honneur Agricole

### Médaille de Vermeil

Madame Josette ROLAND

## Médaille des donateurs de Sang

### Médaille d'argent

Madame Chantal BACHEKOUR  
Madame Isabelle COUMES  
Madame Bernadette DELAITRE  
Madame Nelly FAE

## Félicitations



Après un an de stage, notre comptable, Béatrice Quintas a réussi son concours d'adjoint administratif. **BRAVO**

## Mariages

Thierry Philippe BASCHET et Monique Christiane MICHAUD mariés le 16 Juin 1995  
Laurent Francis VILLOTTA et Lydie Liliane DESROCHES mariés le 17 Juin 1995  
Philippe Roger Gaëtan BERTRANNET et Claire Lynda HOYLE mariés le 1er Juillet 1995  
Thierry Oscar Léon MAZILLE et Laure Mauricette Danièle PARANT mariés le 1er Juillet 1995  
Jean-Marc Roland Henri NIQUET et Carole Sylvie LEMARCHAND mariés le 24 Juillet 1995  
Eric Serge Alain BLANCQUART et Emmanuelle Danielle Colette GOUZON mariés le 5 Août 1995  
Denis Bernard ROUZOT et Valérie Françoise HOFFMANN mariés le 16 Septembre 1995  
André Marcel DEVILLE et Micheline Georgette COOLEN mariés le 23 Septembre 1995




## Naissances

Vanessa Wendy FERREIRA née le 24 JANVIER 1995 à BEAUMONT-sur-OISE, 95  
Celia Irène Maria BEJARANO née le 02 FEVRIER 1995 à L'ISLE ADAM, 95  
Floriane Renée Christine MANSUY née le 02 FEVRIER 1995 à SOISY/ MONTMORENCY, 95  
Lucas Pierre Claude RICARD né le 02 FEVRIER 1995 à BEAUMONT-sur-OISE, 95  
Coralie Christelle Joconda SILLIAU née le 20 FEVRIER 1995 à ARGENTEUIL, 95  
Corentin Emmanuel Henri Jean BOURGEOIS né le 10 MARS 1995 à L'ISLE ADAM, 95  
Benjamin Georges Raymond BRUHIN né le 26 MARS 1995 à BEAUMONT-sur-OISE, 95  
Jérôme Alain CATROUX né le 09 AVRIL 1995 à MONTMORENCY, 95  
Thomas Marc EYRIGNOUX né le 08 MAI 1995 à MONTMORENCY, 95  
Kimberley Dominique Christiane RIVET née le 19 MAI 1995 à L'ISLE ADAM, 95  
Paul Thomas Augustin CAZIER né le 21 JUIN 1995 à SENLIS, 60  
Baptiste Gérard Daniel VERRIEST né le 23 JUIN 1995 à MONTMORENCY, 95  
Mischa Pierre-Pierre NICK né le 05 JUILLET 1995 à L'ISLE ADAM, 95  
Julien JOLIS né le 08 JUILLET 1995 à L'ISLE ADAM, 95  
Ambre Ella Giulia GUIEAU née le 22 AOUT 1995 à VILLIERS-LE-BEL, 95  
Mickaël James Laurent COLSON né le 04 SEPTEMBRE 1995 à BEAUMONT-sur-OISE, 95  
Florian Daniel Serge JAFFREDO né le 09 SEPTEMBRE 1995 à BEAUMONT-sur-OISE, 95  
Romain GUÉVEL né le 16 OCTOBRE 1995 à VILLIERS-LE-BEL, 95  
Marine DE PINHO née le 29 OCTOBRE 1995 à L'ISLE-ADAM, 95  
Lucas Valéry Jérôme DENEUFBOURG né le 30 OCTOBRE 1995 à L'ISLE-ADAM, 95  
Aurélié Carole Andrée CORNETTE née le 16 NOVEMBRE 1995 à BEAUMONT-sur-OISE 95





Centre Anti Poison	15		<b>DENTISTE</b>	
SAMU	15		Fondjo Louis Marie	34 09 33 08
Gendarmerie	17		<b>INFIRMIERS</b>	
Pompiers	18		Bugaski-Cazier	30 35 49 50
<b>AMBULANCES</b>			Deville	30 35 44 42 (cabinet médical)
Morlet	30 35 33 00		Orlandini	30 35 49 50
Silva	30 35 33 33		Pradine	30 35 44 42 (cabinet médical)
<b>TAXIS</b>			Sevin-Duport	30 35 44 42 (cabinet médical)
Lemarchand	30 35 84 84		<b>KYNESITHERAPEUTHE</b>	
Renault	30 35 80 80		Gabet	34 68 05 90
Boulaigre	34 70 20 84		<b>PEDICURE</b>	
<b>DOCTEUR</b>			Schlink	30 35 46 04
Faucon	30 35 35 02		<b>PHARMACIE HOYLE</b>	30 35 36 76

## Résultats EIFEL - Espace Emploi Asnières sur Oise -

### FREQUENTATION (09 à 12/95)

Demandeurs d'emploi qui fréquentent la permanence	65		
Participent au bilan de compétences collectif	12	Contats signés CDD	5
		CDI	7
Sont suivis individuellement	21		

### RETOUR A L'EMPLOI

Depuis septembre 1995	12	Nombre de postes communiqués par les entreprises partenaires	29
Avaient suivi un bilan collectif	6		
Suivis individuellement	6	Nombre de Parrains Actifs	40
Ont bénéficié du parrainage	10		

## Regrets

### Décès

Gérard Michel HOUPIN, 45 ans, décédé le 8 Janvier 1995 à Paris 14è  
 David Luigi BIANCHI, 69 ans, décédé le 16 Janvier 1995 à Baillon 95  
 Deolinda BASTOS, 84 ans, décédée le 16 Février 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Julienne Jeanne Hélène FORET Vve DESBOURGET, 74 ans, décédée le 21 Février 1995 à Berck/Mer  
 Robert Alexis Pierre Marie SAVARY, 46 ans, décédé le 23 Février 1995 à Ezanville 95  
 Michel Paul Raymond BROUART, 62 ans, décédé le 8 Mars 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Roger Alphonse GUILLAUME, 69 ans, décédé le 15 Mars 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Pascal Jean Léon LANCIEN, 36 ans, décédé le 18 Mars 1995 à Paris 13è  
 Henriette LEBLOND Vve PASDELOUP, 92 ans, décédée le 5 Avril 1995 à Pontoise 95  
 Régis Lucien DESBOURGET, 68 ans, décédé le 7 Mai 1995 à Clichy 92  
 Pedro GOMES FERREIRA, 44 ans, décédé le 19 Juillet 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Maurice CHADELAS, décédé le 05 Août 1995 à Paris 75  
 Robert COLIN, 68 ans, décédé le 14 Août 1995 à Eaubonne 95  
 Jean DUDON, 55 ans, décédé le 11 Septembre 1995 à Asnières-sur-Oise 95  
 Marie-Eve Marguerite JACQUINET épouse LARRUE, 52 ans, décédée le 7 Novembre 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Joseph PLATEL, 73 ans, décédé le 17 Novembre 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Bernard Florent GALLAIS, 67 ans, décédé le 20 Novembre 1995 à Asnières-sur-Oise 95  
 Micheline Jeannine CONDETTE épouse GALLAIS, 64 ans, décédée le 20 Novembre 1995 à Asnières-sur-Oise 95  
 Robert BLOCH, 86 ans, décédé le 12 Décembre 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Madeleine ANTHEAUME, 72 ans, décédée le 14 Décembre 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Gérard BOYER, 48 ans, décédé le 14 Décembre 1995 à Beaumont-sur-Oise 95  
 Joseph MIESCH, 93 ans, décédé le 25 Décembre 1995 à St Martin du Tertre



# Informations

## Financières et Economiques

A la suite de la diffusion des résultats de notre analyse sur la situation et la santé financière de notre Commune dans le précédent Trait D'union, Marie Hélène Harang, Conseiller Municipal, a contesté au cours du Conseil Municipal du 27 octobre 1995, les résultats de l'étude et demandé un audit par la Chambre Régionale des comptes.

Claude Krieguer, Maire, lui a répondu qu'un audit, programmé, sera fait par la Chambre Régionale des Comptes courant 1996 pour les 6 années écoulées.

Marie-Hélène Harang s'appuie notamment sur une soi-disant lettre de réponse du Sous-Préfet, jamais reçue par la Mairie, par laquelle il reconnaîtrait s'être trompé dans sa lettre du 9 Août 1995.

Afin de lever le doute et rétablir la vérité, vous trouverez ci-dessous la lettre du 9 Août 1995 du Sous-Préfet et le tableau de calcul corrigé des restes à réaliser après le retrait de certaines opérations non engagées pour éviter à la Commune de se voir placée sous le contrôle de la Chambre Régionale des comptes.

D'autres engagements ont été découverts depuis l'élaboration de ce tableau expliquant l'écart entre les 928 185 F et le déficit de 1 611 670 F.

Hélas, et malgré les mesures de redressement prises dès notre arrivée, l'établissement du budget supplémentaire 1995 a confirmé, par rapport aux engagements, une insuffisance de financement puisqu'un emprunt de 2 240 000 F a été inscrit pour équilibrer les dépenses et les recettes d'investissement.



REPUBLIQUE FRANCAISE



*Sous-Préfecture de Montmorency*

**BUREAU DES AFFAIRES LOCALES**

VAL-D'OISE  
Montmorency, le 9 Août 1995

N°324

Le Sous-Préfet de MONTMORENCY

à

Monsieur le Maire

95270 ASNIERES SUR OISE

**OBJET** : Compte Administratif 1994

Je vous ai retourné, le 10 juillet dernier, conformément à la loi, le compte administratif de votre commune voté le 26 juin.

Je vous confirme les termes de l'entretien téléphonique du 7 Août au cours duquel mes services, après vérification, ont signalé que le déficit, compte tenu des restes à réaliser présentés, s'élevait à 88,59 % des recettes réelles de fonctionnement.

Or, l'état des restes à réaliser, notamment en recettes, ne paraissant pas refléter la situation exacte, je vous serais obligé de bien vouloir me fournir toute explication nécessaire.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article 9 de la loi du 2 Mars 1982, la Chambre Régionale des Comptes doit être saisie lorsque le déficit du compte administratif, compte tenu des restes à réaliser, est supérieur à 10 %

Le Sous-Préfet,  
*Harang*



# Etats des restes à réaliser sur CA 94

N° C.C.	LIBELLE	R.A.R. C.A 94	MONTANTS ENGAGÉS	MONTANTS PREVUS D'ETRE ENGAGÉS	MONTANTS A RETIRER	R.A.R.94 REEL	RESTES A RECOUVRER (CERTAINS)	RESTE A FINANCER SUR FONDS PROPRES
132	Frais d'étude P.O.S.	36 415 F		36 415 F		36 415 F		36 415 F
133	Frais d'étude Réserve	3 646 F		3 646 F		3 646 F		3 646 F
210	Acquisition terrains	491 990 F	99 120 F		392 870 F	99 120 F		99 120 F
212 0	Acquisition immeubles	67 497 F		67 497 F		67 497 F		67 497 F
213	Voies et réseaux	614 F		614 F		614 F		614 F
214	Acquisition Mairie	37 675 F		37 675 F		37 675 F		37 675 F
214 1	Acquisition Foyer	20 427 F		20 427 F		20 427 F		20 427 F
214 7	Acquisition autres	538 F		538 F		538 F		538 F
215	Achat véhicules	14 491 F		14 491 F		14 491 F		14 491 F
232	Travaux bâtiments	55 125 F		55 125 F		55 125 F		55 125 F
232 0	Ferme Lefaucheur	416 000 F	416 000 F			416 000 F	140 078 F	275 922 F
232 2	Gîtes Ruraux	1 820 510 F		500 000 F	1 320 510 F	500 000 F	150 000 F	350 000 F
232 3	Eglise	425 000 F	425 000 F			425 000 F	143 339 F	281 661 F
232 5	Travaux en régie	326 F		326 F		326 F		326 F
232 6	Travaux école Baillon	6 751 F		6 751 F		6 751 F		6 751 F
232 7	Travaux école primaire	877 397 F	877 397 F			877 397 F	1 719 975 F	-842 578 F
233	Travaux voies et réseaux	1 233 821 F		1 233 821 F		1 233 821 F	743 500 F	490 321 F
233 0	Aménagement Marais	107 000 F			107 000 F			
233 1	Aménagement Voies Contrat Régional	4 800 000 F			4 800 000 F			
233 4	Eclairage public	30 235 F		30 235 F		30 235 F		30 235 F
<b>TOTAL</b>		10 445 457 F	1 817 517 F	2 007 560 F	6 620 380 F	3 825 077 F	2 896 892 F	928 185 F

Cet état ne prend pas en compte les travaux de la place de l'église pour 535 691 F, déjà engagés mais non compris dans le reste à réaliser 1994.

Le Gîte rural des communs du Presbytère est conservé du fait de l'obtention d'une subvention de 150 000 F, notifiée.

Certaines opérations peuvent attendre d'être engagées: Gîte rural, Trasser 94 ( du fait des travaux de la place de l'église ), autres dépenses non urgentes.

# Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite une excellente Année 1996



## Participations

### Un Journal pour vous

#### Nos colonnes vous sont ouvertes...

N'hésitez pas à nous communiquer vos articles, questions, réflexions.

La commission information est à votre disposition pour vous informer, mieux faire connaître notre village à l'intérieur comme à l'extérieur.

*A Bientôt ...*

#### **Responsable édition:**

- Eric Therry

#### **Articles:**

- Martine Barthélemy
- Ginette Bianchi
- Gérard Chapelle
- G. Defrance
- Solange Gobet
- Claude Krieguer
- Juliette Lefort
- Robert Morlet
- Lydie Noubel
- Annie Renault
- Hervé Windels

#### **Ont également collaboré:**

- Tous les membres de la commission information

#### **Photos:**

- Gérard Chapelle
- Richard Claisen
- Eric Therry
- Hervé Windels

#### **Mise en Page:**

- Eric Therry

#### **Correction:**

- Martine Barthélemy

#### **Diffusion:**

- Gérard Chapelle

**Flashage et Impression :** sté RAS - Villiers le Bel